

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 février 2016

2016 V. 42 Vœu relatif à un hommage à David Bowie.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que durant plus de cinq décennies, David Bowie a mené une carrière marquée par une réinvention permanente de ses approches musicales et de son appréhension des diverses disciplines artistiques qu'il a abordées ;

Considérant qu'il s'est imposé comme un des artistes les plus originaux, les plus importants et novateurs ;

Considérant qu'en plus de la musique, David Bowie était un artiste total et qu'il a su créer des univers dans d'autres disciplines artistiques telles que les arts plastiques, la mode... ;

Considérant qu'en 2004, le journal Rolling Stone le plaçait en 39^e place de son Top 100 des « Meilleurs artistes de tous les temps », et en 23^e de sa liste des « Meilleurs Chanteurs de tous les temps » ;

Considérant le succès impressionnant de l'exposition qui lui était consacrée l'an passé à la Philharmonie de Paris ;

Considérant l'élan impressionnant d'émotion véhiculée à l'annonce de son décès ;

Sur proposition de Jérôme Dubus et de l'ensemble des élus du groupe les Républicains,

Emettent le vœu que :

-la Ville de Paris rende hommage à David Bowie en proposant une manifestation culturelle s'appuyant sur les différentes disciplines représentatives de son œuvre, manifestation qui perpétuera la mémoire de cet artiste planétaire en mettant en avant le caractère protéiforme de son œuvre.